

Procession funéraire,
British Museum,
Ms. Add. 27697, fol. 194 r°,
Vers 1460.



Les chausses

*Demande : Velu dehors, velu dedans ;
Haulce ta jambe, et fier tout ens.*

Response : C'est quant on vœult chauser unes chausses.

Bruno Roy, *Devinettes Françaises du Moyen Age*, Cahiers d'études Médiévales n°3, Bellarmin, 1977. p 81 n° 135.

La chausse est la pièce de vêtement qui habille la jambe. S'arrêtant au genou dans les premiers temps, elle s'allonge progressivement pour couvrir la cuisse et parvenir à la taille à la fin du Moyen Âge. En effet, la révolution de la mode dans la première moitié du XIV^e siècle, offre aux hommes des vêtements de plus en plus courts et ajustés. La jambe qui se dévoile doit alors parallèlement se draper des chausses.

Une dispute éclate à la sortie d'une ville. Deux des protagonistes ont des chausses élimées qui se déchirent aux endroits d'usure, notamment aux genoux et nous pouvons apercevoir le port de chausses disjointes sous la robe. Le soulier perdu nous dévoile aussi le bas de la chausse, à étrier, qui est l'attache la plus fréquente. Notons également le magnifique chapeau de paille qui git au pied de l'agresseur et la huque que porte l'homme de droite. (Vienna, Oesterrneichische Nationalbibliothek, cod. 2549, f° 74 v°. Vers 1448.)



Elles sont souvent de laine, plus rarement de toile et certaines peuvent aussi être tricotées. Les chausses de toile semblent être portées par les voyageurs comme les pèlerins ou les bergers, et Michèle Beaulieu (10) nous informe, en 1422, que certaines peuvent être fourrées de 70 dos de gris, même si cela semble rare.

Plusieurs types de chausses coexistent. Adrien Harmand (11) en distingue deux catégories : les *chausses vides dedans jambes* et les *chausses plaines dedans jambes*. Les premières peuvent donc être considérées comme séparées à l'entre jambe, tandis que les secondes sont dites pleines, c'est-à-dire se rejoignant au moyen d'une pièce de tissu. Il situe la première jonction des deux jambes au début du XV^e siècle, un peu avant 1404. Ainsi, à partir de cette date et pendant plus d'un siècle, les deux catégories sont portées.

Cet historien du début du vingtième siècle a aussi relevé plusieurs appellations les désignant. Les chausses rondes, qui enveloppent d'avantage la cuisse, sont maintenues sur le devant et les côtés, alors que les chausses à queues, fixées tout autour du corps, couvrent également la fesse sans pour autant être jointives. Les chausses à étriers, chausses à coins, chausses à pieds rapportés, désignent des spécificités de la partie basse de la jambe.

Il est à noter aussi la mention de chausson, ou « chausses naines » (12) vers 1449 ou 1450. Elles sont également faites de drap de laine ou de toile. Si elles sont similaires aux chausses, elles sont aussi plus courtes, mais nous sommes malheureusement sans autre indication.

Selon sa condition

En fonction de son statut social, de son activité, tout le monde ne porte pas la même tenue, et la chausse n'échappe pas à la règle. Les chausses jointes, à pieds ou à étriers sont faites pour être relativement ajustées et tendues sur la jambe. Une certaine élasticité du tissu est alors nécessaire. Elle est obtenue en taillant les pièces dans le biais, c'est-à-dire en diagonale par rapport à la lisière. On peut vérifier cette élasticité, variable d'une étoffe à l'autre, en prenant le morceau de tissu dans chaque main et en exerçant une traction douce mais soutenue dans un sens oblique par rapport au tissage. Lors de la coupe, les chutes sont alors nombreuses et la consommation de tissus est donc plus importante. De plus, la confection de telles chausses ajustées nécessite des talents certains en patronage et en couture, elles sont dites *faitisses* lorsqu'elles sont faites sur mesure, et malgré une extensibilité relative, elles ne permettent pas une mobilité compatible avec une activité soutenue. Les chausses jointes sont donc, pour longtemps, l'apanage des gens les plus aisés, sédentaires dans leur activité.

(10) Michèle Beaulieu et Jeanne Baylé, *Le costume en Bourgogne de Philippe le Hardi à la mort de Charles le Téméraire (1364-1477)*, PUF, 1956. p 50.

(11) Adrien Harmand, *Jeanne d'Arc ses costumes, son armure*, Ernest Leroux, 1929, p 123.

(12) ADN B 2004, F 343 V.

En opposition, les chausses disjointes sont nettement plus confortables. Laisant une totale liberté de mouvement parce que plus larges et ouvertes à l'entre jambe, elles sont préférées des travailleurs et surtout des paysans. Le *Décameron* (13) donne une image peu sympathique de ces ruraux. L'un d'entre eux est décrit ainsi : *l'un de ces paysans venus tout droit de leur campagne et sortis de ces troupeaux de gredins vêtus de bure, les chausses tire-bouchonnantes et la plume au cul*. Tire-bouchonnante est ici un qualificatif spécifique pour la toile, molle, tombant le long de la jambe en plis disgracieux. C'est l'un des signes manifestes des chausses séparées qui, lorsqu'elles ne sont pas fixées à la taille à la ceinture des braies, peuvent aussi être avalées, c'est-à-dire enroulées sur elles-mêmes. Pour éviter qu'elles ne tombent sur les pieds, certains travailleurs placent alors une jarretière pour stabiliser la chausse au-dessous du genou. La chausse dite à queue avalée dérive de la précédente et se distingue, sur les iconographies, par l'émergence de la pointe haute de la chausse au niveau du bourrelet.



Pour les travaux laborieux, les chausses à queue sont déliées à l'arrière afin de faciliter les mouvements et la chemise baille négligemment. Nous pouvons aussi remarquer la présence de la braguette, visiblement composée de deux parties. (Bibliothèque de l'Ermitage, cote 42.5.3, F 140. Fin du XV^e siècle.)

Des attaches

La façon dont sont attachées les chausses subit une évolution chronologique perceptible, directement en lien avec les modifications de forme. Au XIII^e siècle, la chausse, disjointe, se termine en pointe au niveau de la cuisse. Elle est alors maintenue par un cordon noué sur la glissière du caleçon et un bouton ou un œillet permet d'ajuster la longueur de la lanière.

La grande modification apparaît lorsque la chausse couvre d'avantage la cuisse. L'attache se fait alors sur le devant mais aussi sur les côtés et la chausse, percée d'œillets, ne se fixe alors plus au caleçon mais à un vêtement court, le gippon, grâce à des cordons. Avec la recherche d'épouser le plus possible le corps et d'éviter tout plis disgracieux, la chausse à queue qui couvre une partie des fesses,



doit, elle, être maintenue aussi correctement sur l'arrière et les fixations se multiplient.

Reconstitution.
(Photo Noëlle Delebarre.)

Dans un premier temps, ces cordons portent le nom d'*estaches* dans les textes, que nous pouvons comprendre comme attache. Ils sont cousus à l'intérieur du gippon, traversent les œillets des chausses et se nouent par l'extérieur. A la fin du XIV^e siècle, le gippon est à son tour muni d'œillets et les cordons cousus sont remplacés par des aiguillettes indépendantes. Ce type de fixation, lorsqu'elles se multiplient pour les chausses à queues ou pour les chausses pleines, n'offre que peu de possibilités de mouvements et la position assise est aventureuse. Ainsi un chevalier (14), lors d'une assemblée, ne souhaite pas s'asseoir sur un coussin au sol car *se je me seioie bas, je pourroye rompre mes estaches*.

Comme sont portées conjointement les différentes formes de chausses, les multiples façons de les fixer cohabitent également. Adrien Harmand (15) repère aussi, dans un manuscrit de Genève des années 1460, un système d'attache moins représenté : les cordons, cousus aux chausses, s'attachent à une simple ceinture fixée à la taille. A notre tour, nous n'avons pu trouver d'autres miniatures attestant d'une utilisation fréquente de cette attache. Tout aussi exceptionnel, l'auteur, à la même page de son étude, fait mention d'une image allemande datée de 1449 où les chausses possèdent, en haut de la cuisse, trois boutons, alors que le pourpoint est muni de trois boutonnières.

Doublées et décorées

Certaines chausses peuvent être doublées et nous les trouvons parfois sous le nom de bottes. Ce sont naturellement les chausses pleines, apanage d'une classe plus aisée, qui ont cette particularité.

La doublure, totale ou incomplète, a le mérite de donner de la tenue au vêtement et de rendre la chausse plus confortable, mais elle permet également de

(13) Boccace, *Décameron*, Le Livre de poche, 1994, septième journée, huitième nouvelle, p 585.
(14) Anatole de Montaiglon, *Le Livre du chevalier de la Tour Landry*, Paris, 1854, p 52.
(15) Adrien Harmand, *Jeanne d'Arc ses costumes, son armure*, Ernest Leroux, 1929, p 140.

Thierry Bouts, Le triptyque du Martyre de saint Hippolyte (détail), Bruges, cathédrale saint Sauveur. Milieu du XV^e siècle.





Ce tableau est très surprenant. Il semblerait que les chausses soient solidaires du pourpoint, formant une sorte de combinaison unique. Remarquons la doublure blanche de cet ensemble. Nous pouvons noter aussi la chemise et la robe de brocard entièrement doublée de fourrure au pied du saint. (Hans Memling, Le martyre de saint Sébastien, (détail) Bruxelles, Musées royaux des Beaux-Arts de Belgique.)

renforcer la toile face à la tension des attaches. Une bande de renfort, appelée *liure*, peut compléter le dispositif pour la partie haute de la chausse et offrir une solidité presque à toute épreuve.

La doublure est souvent faite de blanchet ou de toile. Parfois elle est ton sur ton comme pour les chausses noires du duc de Bourgogne, Philippe le Bon. Sa doublure est décrite (16) comme en vue de garnir autour de la cuisse ou encore depuis le genou jusqu'en haut. Elle ne semble donc pas couvrir tout le long de la jambe.

Pour d'autres, le blanchet descend bien en dessous du genou : dans la miniature d'une scène autour d'une fontaine de jouvence, nous distinguons une doublure s'arrêtant en dent de scie au niveau du bas du mollet. Ces dents sont, semble-t-il, au nombre de cinq et sont d'une hauteur de six ou sept centimètres. Adrien Harmand émet l'hypothèse que cette disposition en dent supprime le relief d'une « doublure taillée et cousue horizontalement en ligne droite ». Il signale, dans une autre hypothèse, que cette couture peut aussi être prétexte à une décoration, par un galon extérieur recouvrant la trace laissée visible par le relief de la doublure.

Ainsi, certaines chausses sont décorées. Lorsque dans le roman d'Antoine de la Sale (17), le jeune Jehan de Saintré se fait confectionner une paire de chausses, belle cousine lui recommande de les faire broder sur toute leur longueur et *par dehors des couleurs et devise* assortie à une bourse qu'elle lui donne. Le chiffre, la devise qu'il décide de faire broder, est un code galant dans cette société du milieu du xv^e siècle, qui représente l'attachement d'un homme à une dame. Et en cette cour, les femmes aiment connaître les devises qui y sont notées : *Voullons nous veoir quelz devises en ses chausses porte ce petit Saintré*. C'est que l'adolescent de treize ans semble bien jeune pour arbo-



Notre jeune Jehan de Saintré portait il une semblable devise brodée sur le haut de sa chausse ? (Narcisse à la fontaine (détail), Paris (patron), Pays-Bas (tissage) Tapisserie, Boston, The Museum of fine arts, fonds Charles Potter Kling, Inv. 68-114, vers 1495-1500.)

rer de telles choses car elles précisent : *quant telz gens vuellent ja (déjà) porter devises !*

Les chausses brodées sont en effet courantes dans la noblesse et nous les trouvons représentées à la cour de Jean de Berry comme en Allemagne.

La mode pousse parfois à d'autres extravagances. Ainsi, de la fin du xiv^e siècle jusqu'au milieu du xv^e, voyons-nous fleurir presque couramment en Flandres, l'envie de porter des pièces de couleurs différentes en séparant les paires de chausses disjointes : la jambe gauche d'une couleur se voit associer une jambe droite d'une autre teinte.

(16) Adrien Harmand, *Jehan d'Arc ses costumes, son armure*, Ernest Leroux, 1929, p 135.

(17) Antoine de la Sale, *Jehan de Saintré*, Le Livre de poche Lettres gothiques, 1995. p. 112 et 120.

Chronique de Hainaut, Bibliothèque Royale, Brussels, Ms. 9243, F 72, Vers 1468.



Très riches heures de Jean de Berry, *Le mois de janvier* (détail), Chantilly, Musée Condé, Ms. 84, F 1v, Vers 1415-1416.



C'est le pied

Comment se termine la chausse au niveau du pied ?

Les plus pauvres, comme ceux représentés dans le registre de la gilde des drapiers de Bologne, en Italie, laissent apercevoir des bas de chausses déchirés et peu ajustés. Pour eux, rien ne maintient la chausse au bas de la jambe.

A côté de ces exemples, nous retrouvons les chausses à étrier, dont le bas est équipé d'une bande de tissu passant transversalement sous le pied. Elle permet le maintien et la tension de la chausse. De nombreuses iconographies nous dévoilent de tels bas de chausses chez des paysans qui, au cœur de l'hiver, prennent un peu de réconfort en se faisant chauffer les pieds devant le foyer. Ces chausses, pour plus de confort, nécessitent des souliers fermés, et les plis qui se dessinent le long de la jambe nous laissent soupçonner qu'elles ne sont pas taillées dans le biais ou, du moins, qu'elles ne sont fixées que par une seule attache.

Lorsque le pied est entièrement recouvert de tissu, nous trouvons le terme de chausses à moufle. Il en existe deux types de construction différents. Selon la nomenclature d'Adrien Harmand, il s'agit des chausses à coins et des chausses à pieds rapportés. Ces dernières, de conception très ancienne, perdurent jusqu'à la fin du xv^e siècle et ce n'est qu'à cette période qu'apparaissent les chausses à coins, dont la méthode de couture permet un ajustage plus fin.

Ce sont les fouilles de Londres (18) qui nous apprennent le plus sur le montage de ces chausses. Contrairement au modèle plus ancien, le devant de la chaus-



Le paysan se chauffe les pieds. Il porte des chausses à étrier.

(Livres d'heures à l'usage de Troyes, Paris, BNF, Lat 924 F 2, vers 1400.)



Presque un siècle plus tard, un autre paysan se chauffe les pieds au coin du feu. Il porte lui aussi des chausses à étrier. Notons, la présence de la cotte et du chaperon.

(Missel de l'abbaye de Montierneuf, Paris, BNF, Lat 873, F 2 v. Dernier quart du xiv^e siècle.)

se à coin se prolonge en une seule pièce sur le dessus du pied et un triangle d'aisance, placé sur la cheville de part et d'autre du pied, fait la jonction avec le talon. Ce modèle supplantera le précédent dès le début du xvi^e siècle.

Revenons au Moyen Âge. Les chausses à moufle peuvent être semelées de cuir souple pour les protéger lorsqu'elles sont portées sans chaussures. Adrien Harmand (19) nous en fournit deux exemples. Nous trouvons Martin de Coussi, cordonnier de son état, à qui le drapier Jehan Perceval fournit 2 aunes d'escarlante paonnasse de Broixelles et 2 aunes de demie d'un marbré lonc de Broixelles, tirant sur le caignet. Notre cordonnier taille lui-même et semelle, en 1352, plusieurs paires de chausses pour le roi Jean et son frère, le duc Philippe d'Orléans. De même en 1387, Jehan des Molins, tailleur, assure la commande de vingt-quatre paires de chausses avant de les donner à semeler à un cordonnier.

Les travaux d'Adrien Harmand nous apprennent également une technique particulière, qui semble n'être qu'une exception, seulement perceptible sur une statue funéraire de la cathédrale de Badajoz. Pour permettre un ajustage parfait et éviter des plis d'aisance au niveau du coup de pied, une fente y est pratiquée pour faciliter le passage du pied, elle est fermée au moyen de boutons. Nous n'avons pu malheureusement vérifier cette information.

(18) Elisabeth Crowfoot, Frances Pritchard, Kay Staniland, *Textiles and clothing 1150-1450*, The Boydell press, 1992. p. 188-189.

(19) Adrien Harmand, *Jeanne d'Arc, ses costumes, son armure*, Ernest Leroux, 1929, p. 134.



Chausse à pied, la figuration montre clairement les coutures permettant l'assemblage du pied, avec une pièce pour le talon et une pièce pour l'avant pied. Il est à noter les manches brodées de la robe. (Hofämterspiel, jeu de carte, Allemagne, vers 1440-1460.)

Les chausse (2)

Ce patron correspond à celui des chausse à queue.

Les œillets sont à placer en correspondance avec ceux du pourpoint.

Ce modèle est à placer dans le biais du tissu pour obtenir l'élasticité nécessaire aux mouvements malgré un ajustage serré.

Reconstitution chausse à étrier. (photo Noëlle Delebarre.)



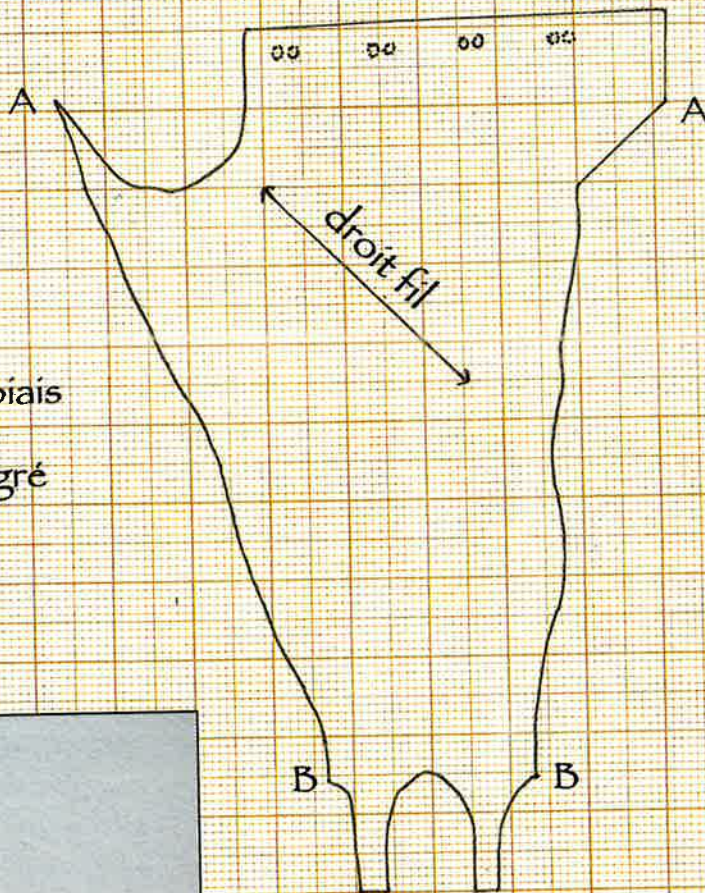
Cette chausse est à étrier.
C'est le modèle le plus courant.
Les deux bandes de tissu en bas du patron se rejoignent sous le pied.

Reconstitution dos. (Photo Noëlle Delebarre.)

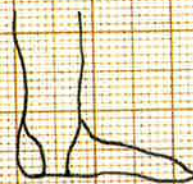


œillet

Milieu du dos



10 cm



Chausse à étrier } à doubles et
3 points } complètes par la pièce avant

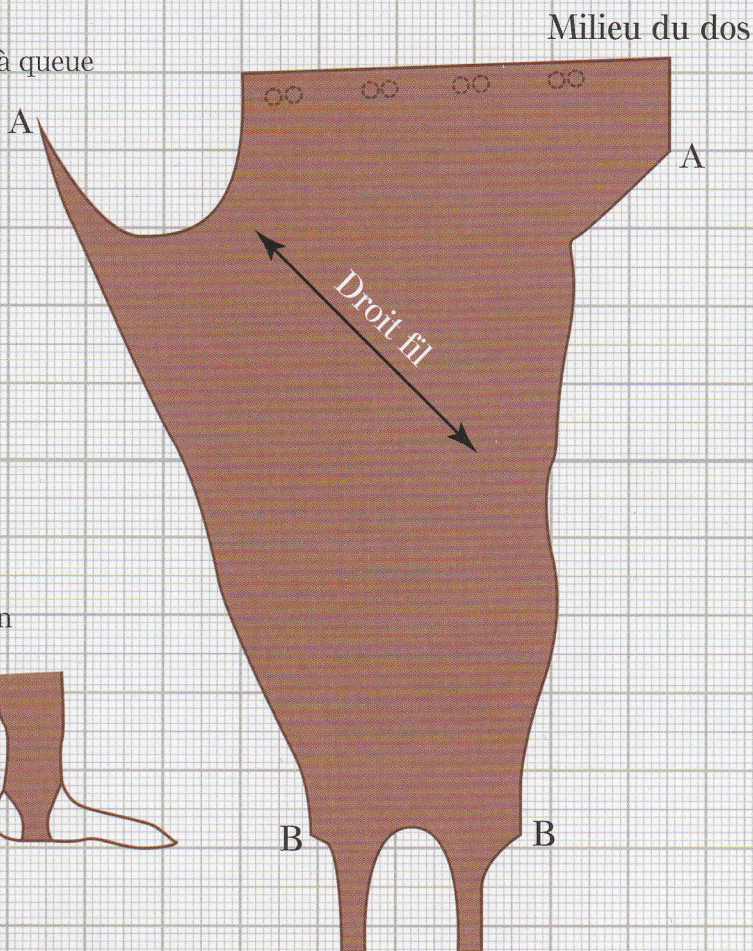
Les chausse (2)

Ce patron correspond à celui des chausse à queue

Les œillets sont à placer en correspondance avec ceux du pourpoint.

Ce modèle est à placer dans le biais du tissu pour obtenir l'élasticité nécessaire aux mouvements malgré un ajustage serré

Cette chausse est à étrier. C'est le modèle le plus courant. Les deux bandes de tissu du bas du patron se rejoignent sous le pied.



0 1(m)



Reconstitution dos.
(photo Noëlle Delebarre.)